



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 22 novembre 2016

Date de la convocation :
16/11/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
13

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis
BREMONT, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE,
Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD,
Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
15

Secrétaire de séance:
Louis BREMOND

Représentés :

Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

DE 2016 061

Objet: Convention Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de la Fondation du Patrimoine relative à une convention de financement.

En effet, il paraît opportun que cette convention soit signée entre la commune et la Fondation du Patrimoine pour percevoir l'aide financière apportée au Maître d'Ouvrage pour la mise en oeuvre du projet de sauvegarde de l'Église Haute de Banon (2ème tranche).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Fondation du Patrimoine s'engage à accorder une aide financière d'un montant de 3 000.00€ soit 23.6% de la dépense publique engagée pour les travaux de restauration de l'Église Haute de Banon - 2ème tranche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** les termes de la convention proposée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer celle-ci.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

